



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Pator SA en liquidation**, 2000 Neuchâtel, sans adresse
2. Date du prononcé de dissolution: 28.10.2013
3. Suspension de faillite: 06.12.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.12.2013
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : acquisition et administration de patentes, licences, marques et autres droits de propriété intellectuelle.

Office des faillites
2053 Cernier

01236735

